

MAIRIE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

=====

SEANCE DU 2 AVRIL 2024

=====

Nombre de Membres

En exercice : 11

Présents : 8

Pouvoirs : 1

Absents excusés : 3

Qui ont pris part à la délibération : 09

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-268300928-20240402-2024-04-02D04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

Publication : 04/04/2024

La Vice-présidente, Véronique VIENOT

L'an deux mil vingt-quatre et le 2 du mois d'avril à 18 h 30, le conseil d'administration du C.C.A.S. de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Véronique VIENOT, Vice-présidente du CCAS.

Présents : Mme VIENOT - Mme DEMIERRE - Mme MATHIVET - M. CALMET Conseillers municipaux - Mme MARECHAL - Mme BROGLY - Mme ROURE - Mme PECHARD - Membres

Pouvoir : M. VINCENT à Mme VIENOT

Absents excusés : M. VINCENT - Mme SAUQUET - Mme MAIS

4 - BUDGET PRIMITIF 2024

Madame la Vice-Présidente du CCAS présentera le budget du Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2024.

En section de fonctionnement, il sera prévu en dépenses :

- les crédits nécessaires sur le chapitre 011 pour prendre en charge les dépenses courantes et les différentes manifestations organisées par le CCAS (repas de Printemps, repas de Noël, lotos...) à hauteur de 27 690.00 € ;
- les charges de personnel à hauteur de 103 547.68 € ;
- les secours à hauteur de 38 500 €.

En section de fonctionnement, il sera prévu en recettes :

- la subvention de la commune à hauteur de 134 000 € (identique à 2023) afin d'assurer l'équilibre budgétaire du CCAS.

En section d'investissement, il sera prévu :

- des crédits pour acquérir du mobilier et du matériel informatique, une ligne pour accorder des prêts à des particuliers.

La section d'investissement sera équilibrée en recettes notamment par le solde d'exécution à hauteur de 4 641.45 € et le remboursement des prêts.

Section de fonctionnement :

Dépenses	181 747.68 €
Recettes	181 747.68 €
<i>Dont résultat reporté</i>	<i>41 396.28 €</i>

Section d'investissement :

Dépenses	11 141.45 €
Recettes	11 141.45 €
<i>Dont solde d'exécution reporté</i>	<i>4 641.45 €</i>

PRESENTATION SYNTHETIQUE du BUDGET PRIMITIF 2024

ANNEXE BUDGET PRIMITIF 2024

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2023	BP 2024
002	Résultat reporté		
011	Charges à caractère général	14 804,30 €	27 690,00 €
012	Charges de personnel	88 283,38 €	103 457,68 €
65	Autres charges de gestion courante	25 111,49 €	44 600,00 €
67	Charges exceptionnelles	2 417,58 €	5 000,00 €
68	6817 - Provisions		
	TOTAL OPERATIONS REELLES	130 616,75 €	180 747,68 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	488,48 €	1 000,00 €
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	488,48 €	1 000,00 €
	TOTAL DEPENSES	131 105,23 €	181 747,68 €

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2023	BP 2024
001	Résultat reporté		
RAR	Restes à réaliser		- €
16	Emprunts et dettes assimilés	180,00 €	1 000,00 €
21	Immobilisations	994,08 €	5 141,45 €
27	Autres immobilisations financières		5 000,00 €
	TOTAL OPERATIONS REELLES	1 174,08 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	227,00 €	
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	227,00 €	
	TOTAL DEPENSES	1 401,08 €	11 141,45 €

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2023	BP 2024
002	Résultat de fonctionnement reporté	31 884,93 €	1 899,28 €
013	Atténuations de charges	20240,40 €	2024 04 02
70	Produits des services et ventes diverses	3 911,00 €	5 000,00 €
74	Dotations	135 325,00 €	135 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	12,20 €	
77	Produits exceptionnels	827,00 €	
7817	Reprise de provisions	264,38 €	351,40 €
	TOTAL OPERATIONS REELLES	140 389,58 €	181 747,68 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	227,00 €	
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	227,00 €	
	TOTAL RECETTES	140 616,58 €	181 747,68 €

	RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2023	BP 2024
001	Solde d'exécution de la SI reporté	5 554,05 €	4 641,45 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	
16	Emprunts et dettes assimilés		500,00 €
27	Autres immobilisations financières		5 000,00 €
	TOTAL OPERATIONS REELLES		5 500,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	488,48 €	1 000,00 €
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	488,48 €	1 000,00 €
	TOTAL RECETTES	488,48 €	11 141,45 €

Le Conseil d'Administration, après avoir étudié par chapitre le budget du Centre Communal d'Action Sociale :

DECIDE PAR à l'UNANIMITE

- **D'APPROUVER** le présent budget primitif 2024 du CCAS équilibré en recettes et en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement :

Dépenses **181 747.68 €**
 Recettes **181 747.68 €**
Dont résultat reporté 41 396.28 €

Section d'investissement :

Dépenses **11 141.45 €**
 Recettes **11 141.45 €**
Dont solde d'exécution reporté 4 641.45 €

Pour extrait conforme, le 3 avril 2024.

Signé :
 La Vice-présidente
 Véronique VIENOT